
Allocution de clôture

par M. Michel Banal

Président de la Société hydrotechnique de France

Si personne ne souhaite plus intervenir après l'intervention magistrale de M. Couprie, je vais conclure par une remarque.

Aujourd'hui nous avons parlé essentiellement des grands travaux maritimes, les travaux pétroliers offshore, les digues soumises aux houles les plus fortes du monde, les blocs artificiels les plus lourds du monde. Nous sommes restés dans le domaine du gigantesque.

Pour ces travaux on n'hésite pas à engager avec raison des études très importantes et onéreuses.

Je voudrais évoquer maintenant les ouvrages de beaucoup moindre importance construits le long des côtes pour les défendre contre l'érosion, pour protéger ou créer des plages, des ports de plaisance, etc.

La faible importance de ces ouvrages et leur simplicité apparente ne paraissent pas justifier a priori des études importantes et les ingénieurs ont des difficultés à convaincre les collectivités ou organismes maîtres d'œuvre d'engager un programme suffisant d'observations, d'études et d'essais.

Pourtant il existe sur les côtes du monde maints exemples d'ouvrages de cette nature qui, faute d'études préalables suffisantes, n'ont pas résisté à la mer ou qui plus fâcheusement encore ont provoqué des érosions ou des atterrissements très dommageables, voire entraîné la ruine d'ouvrages anciens.

Au cours des dernières Journées de l'hydraulique, tenues à Marseille en 1984 et consacrées à l'hydraulique maritime, cette question avait été évoquée et plusieurs intervenants avaient souligné l'intérêt pour les ingénieurs confrontés à ces problèmes et soumis parfois à la surenchère de personnes irresponsables, de disposer d'un document élaboré par un organisme indépendant et définissant les observations, études et essais indispensables avant de concevoir, et a fortiori d'exécuter, un ouvrage côtier si modeste soit-il, et il avait été suggéré que la Société hydrotechnique de France pourrait être cet organisme indépendant.

Je vous confirme que la Société hydrotechnique de France est à la disposition des personnes intéressées et, à titre d'exemple de la manière dont le document en question pourrait être élaboré, je leur suggère de consulter le *Guide pour la conception, la réalisation, la mise en service et l'exploitation des petits aménagements hydroélectriques*, qu'un groupe de travail de notre Association vient de rédiger. Ils y trouveront un exemple à la fois de la méthode de travail que notre Association pourrait appliquer et du résultat qu'on peut en attendre.

Je vous remercie tous de votre participation et vous rappelle que les Trois jours pour l'hydraulique organisés par l'Ecole nationale supérieure d'hydraulique de Grenoble se poursuivent demain et après-demain.

Je vous souhaite donc un bon séjour à Grenoble et de nous revoir tous dans le cadre des activités de la Société hydrotechnique de France.
